



Nouvelles et Analyses

Vol. 1, no 41
14 septembre 2012

Propos éditorial sur le F-35 et le fantôme du Arrow CF-105

Par Yves Bélanger
Professeur au département de
science politique de l'UQAM

Une hypothèse étonnante circule depuis quelques temps. Elle suggère de relancer le programme de remplacement des avions de chasse canadiens CF-18 en s'appuyant sur les résultats obtenus dans le programme Arrow à la fin des années 1950. Pour ceux qui ne seraient pas familiers avec le sujet, le Arrow CF-105 de la firme A.V. Roe a vu le jour dans les années 1950 et est devenu mythique à la suite d'une annulation controversée. L'idée de reprendre ses travaux soi-disant avant-gardistes en vue de développer un appareil contemporain capable de se substituer avantageusement au F-35 m'apparaît totalement inapplicable et ce pour une foule de raisons. Je n'en citerai ici que trois.

La première est technologique. Le CF-105 a été développé il y a 60 ans. Beaucoup d'eau a coulé sous le pont de la technologie depuis et la mise à jour des avancées de l'époque me semble impraticable. La simple évocation de cette possibilité montre à quel point les promoteurs de l'idée ont perdu de vue l'évolution dans le domaine des matériaux et de l'avionique. Le Arrow, aussi révolutionnaire qu'il ait pu être en son époque, est un appareil aujourd'hui totalement dépassé.

La seconde raison digne de mention est industrielle. Lorsque le programme du CF-105 a été arrêté, des pans importants de l'industrie aéronautique de l'époque n'ont pas survécu et une expertise de pointe a quitté le pays. La base industrielle en place aujourd'hui présente d'indéniables qualités, mais elle est loin, très loin, de former un ensemble intégré capable de prendre en charge la réalisation d'un avion aussi sophistiqué que l'est un chasseur. Je pense que le Canada pourrait certainement combler ses lacunes, mais cela impliquerait des investissements si considérables qu'il ne vaut même pas la peine de tenter de les chiffrer.

La troisième et dernière raison est commerciale. Ce n'est pas avec la microscopique commande de 65 appareils canadiens qu'on pourrait justifier la mise en route d'un nouveau programme de chasseur. Il faudrait se donner accès à des commandes 10, 20, 50 fois plus importantes. Pour dire les choses simplement cela impliquerait d'arracher à la concurrence étrangère une part significative d'un marché international très compétitif et donc de battre les Américains, les Français, les Britanniques, les Suédois, les Russes et bientôt les Chinois sur un terrain où ils sont en position de force. Les rêves ne se transposent pas tous dans la réalité et celui-ci fait partie des idées qui sont plus à leur place dans l'orbite des fantasmes.

Si l'objectif est d'identifier un appareil de remplacement au F-35, les grands avionneurs proposent actuellement une gamme intéressante d'avions capables de performances et qui méritent d'être évalués. Si le but est de donner un nouveau souffle à l'industrie aéronautique canadienne, il suffirait ici de simplement convaincre le gouvernement canadien d'appliquer avec un peu de rigueur sa politique de retombées

industrielles et régionales à laquelle il a renoncé dans le dossier du F-35. Mais de grâce, oubliez l'idée complètement saugrenue de travailler à la réincarnation de l'Avro Arrow, il me semble que le Canada a déjà atteint des sommets inégalés en matière d'incompétence dans l'encadrement et le suivi de son programme de chasseurs, inutile d'en rajouter!